

## Délibération n°2024-09-24-19-CA

Portant additif à la campagne d'emplois pour l'année 2024 (FEG)

### Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 24 septembre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON,  
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article R. 719-64,
- Vu** le décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, et notamment son article 46,
- Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;
- Vu** la délibération du Conseil d'administration d'Aix Marseille Université n°2023/12/19-02-CA relative à la campagne d'emplois pour l'année 2024 – BIATSS, Enseignants et Enseignants-chercheurs,
- Vu** l'avis du Conseil académique portant additif à la campagne d'emplois pour l'année 2024 (FEG) en date du 3 juillet 2024,
- Vu** l'avis du Comité social d'administration portant additif à la campagne d'emplois pour l'année 2024 (FEG) en date du 4 juillet 2024,

**Considérant** que le recrutement ouvert pour un poste de professeur des universités de classe exceptionnelle en sciences économiques, section 05, s'est avéré infructueux pour la Faculté d'économie et de gestion,

**Considérant** que les besoins en enseignement et recherche de la composante nécessite une nouvelle publication pour une prise de fonction avant le 31 décembre 2024,

**Considérant** que pour favoriser les candidatures, la composante envisage la publication d'un poste de professeur des universités de 2<sup>e</sup> classe en sciences économiques, section 05 ;

**Considérant** le caractère favorable des avis précités émis par le Conseil académique et le Comité social d'administration ;

**Après en avoir délibéré,**

#### **Article 1<sup>er</sup> :**

**APPROUVE** la publication d'un poste de professeur des universités de 2<sup>e</sup> classe en sciences économiques, section 05, pour une affectation à la Faculté d'économie et de gestion.

**Article 2:**

La prise de fonction est prévue pour le 31 décembre 2024 au plus tard.

**Article 3:**

Un tableau synthétisant toutes les caractéristiques du poste est annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à la majorité des membres en exercice présents et représentés avec 3 abstentions.**

Membres en exercice : 36

**Quorum physique : 18 membres présents**

Présents : 20 membres présents

Représentés : 9 membres représentés

Fait à Marseille, le 24 septembre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,



Eric BERTON

Publiée le : **01 OCT. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le : **01 OCT. 2024**